

Analyse de la régénération après la coupe avec protection de la régénération et des sols (CPRS) dans les peuplements de la sapinière à bouleau jaune de Charlevoix et du Bas-Saguenay

Groupe des Partenaires pour le Développement Forestier Durable des Communautés de Charlevoix et du Bas-Saguenay

Résumé du projet

Il est généralement reconnu que la zone productive du territoire de la sapinière à bouleau jaune de Charlevoix et du Bas-Saguenay se caractérise par de grandes superficies dominées par des peuplements de feuillus intolérants à l'ombre de peupliers faux-tremble (*Populus tremuloides* Michx.) et de bouleaux blancs (*Betula papyrifera* Marsh.). Certains peuplements ont également une bonne proportion d'érable à épis (*Acer spicatum* Lam.) sur leur parterre. L'importante présence de ces peuplements sur le territoire résulterait principalement de coupes totales inadaptées aux peuplements de la sapinière à bouleau jaune (Laberge 2007). En effet, les importantes ouvertures du couvert résultant des coupes totales répétées auraient favorisées l'établissement des essences de lumière au détriment des essences plus tolérantes à l'ombre et de fin de succession forestière. Des essences comme le bouleau jaune (*Betula alleghaniensis* Britton), l'érable à sucre (*Acer saccharum* Marsh.), l'épinette blanche (*Picea glauca* (Moench) Voss.), le thuya occidental (*Thuja occidentalis* Linné.) et le pin blanc (*Pinus strobus* Linné.) semblent de plus en plus rares sur le territoire (Laberge 2007). Il est donc à craindre que les récoltes futures de feuillus intolérants dans ces peuplements au moyen de la coupe de protection et de régénération des sols (CPRS), une forme de coupe totale, favorise encore les feuillus intolérants au détriment des essences tolérantes. Un moyen pour contrer cette problématique est la coupe partielle qui permet de contrôler la quantité de lumière atteignant le parterre de coupe afin de favoriser la croissance des essences plus tolérantes à l'ombre. Cependant, les coûts pour la préparation et la réalisation de telles coupes partielles dépassent encore ceux de la CPRS. C'est pourquoi il est impossible, pour l'instant, d'appliquer les coupes partielles à l'ensemble des projets de coupes sur le territoire de la sapinière à bouleau jaune de Charlevoix et du Bas-Saguenay. Étant donné que certains peuplements seront encore traités par CPRS, il serait important de connaître l'effet réel de ces coupes dans les différents peuplements de la sapinière à bouleau jaune sur la régénération après coupe. Cette information permettrait aux aménagistes forestiers de connaître les impacts de la CPRS sur la régénération dans ce territoire.

Document(s):

- Rapport du projet
(<http://www.groupepdfd.ca/files/Rapport%20Final-%20Peuplement%203%20eme%20decennal.pdf>)

Détails du projet

Année ou période: 2008-2009

Coût du projet: 10 000\$

Partenaires financiers:

Ministère des Ressources Naturelles et de la Faune

Classification dans le PRDIRT

Domaine d'affaire: Forêt

Enjeux principaux	Dimension(s)
<ul style="list-style-type: none">• 1.1 Condition I : La recherche et le transfert de connaissances	1. Conditions de réussite
Enjeux secondaires	Dimension(s)
<ul style="list-style-type: none">• 5.2 Les processus écologiques	5. Dimension environnementale